

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET DE LA MAYENNE

109 BIS, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN - 53000 LAVAL
06 10 46 07 44 - COMITE@BASKETMAYENNE.COM - WWW.BASKETMAYENNE.COM



Laval, le 03 septembre 2025

Procès-Verbal Bureau 2024 – 2028

Lundi 01 septembre 2025 à 19h30

Au Comité Départemental, à LAVAL

Présent(e)s : Karine A - Marina BRETON Armel COCAUD - Olivier GASNIER - Sylviane GUILLOU - Antonin ROUZIERE - Alexandre SAINT ANDRÉ - Jean-Pierre TRIPOTEAU.

Invité présent : Bernard PINCON

Début de réunion 19.35

Ordre du jour :

Infos du Président : Jean-Pierre TRIPOTEAU

Le Comité Départemental s'est associé à la famille de Monsieur Gérard DUJARRIER, vice-président du Conseil Départemental, grand soutien de la cause du sport en Mayenne suite à son décès.

Remerciement au club d'Evron pour le RIS - Rassemblement Inter-Secteur 2013 pour le prêt de ses installations sportives.

Le Comité Départemental remercie les clubs qui nous ont transmis la date de leur Assemblée Générale.

Des élus ont pu se rendre à VILLIERS CHARLEMAGNE (Éric GIBON), SAINT PIERRE LA COUR, AU HORPS, MAYENNE, SAINT DENIS DE GASTINES (Jean Pierre TRIPOTEAU) – FORCÉ (Jérôme RONNÉ) - QUELAINES (Olivier GASNIER).

Jérôme TROTIN s'est vu décerné la médaille d'or de la FFBB.

Nous essaierons de participer aux Assemblées Générales suivantes : SAINT BERTHEVIN, CHANGE et SAINT PIERRE DES LANDES.

- Tournoi des 4 régions :

Le Comité remercie le Conseil Départemental pour l'organisation parfaite.

Félicitations aux 6 jeunes filles ayant participé au tournoi et permis à notre département de s'illustrer. 9 victoires et 0 défaite. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et salariés du Comité, ainsi qu'à ceux de BONCHAMP pour leur investissement.

Jean-Pierre participera à l'assemblée général de l'UNSS de la Mayenne le mercredi 3 septembre 2025 au lycée Ambroise Paré de LAVAL, ainsi qu'à celle de l'UGSEL le mercredi 10 au lycée Saint Michel – Robert Schuman de CHÂTEAU-GONTIER afin de renforcer nos liens. Notamment en promouvant les OBE – Opération Basket École.

- **Partenariat et planning des présences aux rencontres de l'US LAVAL**

Nous proposerons un planning aux élus et bénévoles ainsi qu'à des partenaires.

- **Signature de conventions de mécénat avec 2 ostéopathes**

Nous avons signé des conventions de mécénat avec des ostéopathes pour le lycée Don Bosco de MAYENNE et le collège Jules Renard de LAVAL.

- **Retour sur le campus FFBB 2025 à CLERMONT-FERRAND**

Armel et Jean-Pierre ont participé au campus fédéral du 21 au 24 août dernier.

Nous avons travaillé sur les thèmes suivants :

- Gestion des bénévoles – Motivation et fidélisation
- Conduite de réunion Travail avant/ Pendant – Préparation et animation
- Conduite de réunion – Suivi et valorisation de la réunion
- Rôle des élus – Gouvernance et missions des élus
- Gestion des relations bénévoles / salariés – Cohésion et communication au sein de l'équipe

Le dimanche matin était réservé à des thèmes définis par la FFBB : le pacte « Tous engagés » et les CTC et leurs possibles évolutions.

Ces moments entre élus fédéraux, ligues et comités ont permis des échanges de qualité entre les structures.

Le président Fédéral Jean-Pierre HUNCKLER a annoncé qu'il se déplacera sur les territoires à compter du mois d'octobre après le championnat d'Europe. Ces échanges pourront aussi avoir lieu en visioconférence.

- **Informations de la Ligue - Séminaire de la ligue 30 août 2025**

Nous avons travaillé sur le futur livret d'accueil de l'élus et du salarié ainsi que les relations élus - salariés.

Prochain CODIR - Comité Directeur le vendredi 12 septembre 2025 à la ligue.

- **Intervention de Corinne PRÉVOT - Stade Lavallois lors de l'Assemblée Générale comité du 13 juin.**

Après enquête auprès de la ligue, Corinne PREVOT a effectué un rapport des faits évoqués. Une réponse (courriel) du président de la commission de discipline lui a été adressée.

L'intervention ayant été fait lors de l'Assemblée Générale, nous vous joignons l'intégralité de la réponse (annexe 1).

- **Retour sur le dossier de discipline Marina BRETON. Réponse de la CFD de la FFBB**

Nous avons reçu la décision concernant le dossier qui avait été déposé à la Commission Fédérale de Discipline de la FFBB.

Nous avons été très surpris que des versions ont été modifiées alors que les élus du comité ayant témoigné, n'ont pas été interrogés.

Ce dossier sera à l'ordre du jour du prochain comité directeur le 29 septembre 2025.

Secrétaire Général : Armel COCAUD

Un groupe de travail constitué d'élus et clubs afin d'établir le cahier des charges avec Kallsport.

Rappel des règles de fonctionnement pour les responsables de commission.

Il est nécessaire que pour les mails sortant avec la signature « responsable », « trésorier » et « président » soient envoyés avec systématiquement une copie au Secrétaire Général.

- **Réflexion sur les statuts et le règlement intérieur**

Suite à cette première année et la participation au campus, nous devons pour la prochaine saison revoir nos statuts et règlement intérieur.

Vice-Président : Alexandre SAINT ANDRÉ

- **Points salariés**

Julien DELATTRE CDI annualisé à compter du 18 août 2025

Franck LELIEVRE CDI – Mi-temps (deuxième partie de semaine) annualisé à compter du 18 août 2025

Julien DELATTRE est le référent Formation du joueur

Jean-François GUILLEUX est le référent Formation de cadres

Franck LELIÈVRE est le référent 3x3

- **Organisation des salariés – Missions**

L'emploi du temps type hebdomadaire des salariés sera disponible prochainement et présenté aux élus lors du prochain CODIR.

Une Sectorisation des salariés sera prochainement mise en place afin que le territoire des clubs mayennais aient un référent.

- **Effectif des élèves de la SSS – Section Sportive Scolaire - du collège Jules RENARD et du Pôle départemental du lycée DON BOSCO**

Lancement des sections sportives Jules Renard et Don Bosco avec rendez-vous avec les parents le jeudi 04 septembre pour Jules Renard et un rendez-vous avec les lycéens de Don Bosco le vendredi 05.

L'effectif de la Section Sportive Scolaire Jules Renard : 9 Filles et 6 Garçons

L'effectif de la Section Don Bosco : 11 Garçons

- **Pôle Finances : PINCON Bernard – Sylviane GUILLOU**

L'organisme de formation AFDAS ne subventionne plus les formations des élus mais conserve le financement pour les salariés.

Bernard PINCON évoque la baisse de subvention de l'ANS avec une forte diminution celle-ci sur les 3 dernières années. 12.300 € en 2023. 9.970 € en 2024 et 7.500 € pour 2025.

Cela représente une baisse de 4.800 euros sur 2 saisons sportives.

Pour rappel, en 2027, l'aide à l'embauche de Jean-François GUILLEUX s'achèvera.

Sylviane GUILLOU communique les dates d'envoi des acomptes :

- 1er acompte envoi du mail le 13 octobre pour un paiement avant le 20 octobre 2025
- 2nd acompte envoi du mail le 12 janvier pour un paiement avant le 20 janvier 2026
- Facture définitive envoi du mail le 11 mai pour un paiement avant le 20 mai 2026.

Nous transmettrons des autorisations de prélèvement afin de simplifier le règlement des factures pour les clubs, et ainsi permettre d'éviter des pénalités pour paiement tardif.

• **Pôle Formations : SAINT ANDRE Alexandre**

➤ **Commission Technique – Retour des CT - Conseillers Territoriaux**

Tournoi des 4 régions : bonne organisation par le Conseil Départemental, l'équipe a bien très figuré (attitude et résultats). Un début de partenariat avec le Conseil Départemental sur le basket 3 x 3 a été initié avec cet événement, il faudra poursuivre. L'an prochain le tournoi devrait avoir lieu en Roumanie

À L'HUISSERIE, stage de détection 2013 le mercredi 27 août avec 29 jeunes (16 filles et 13 garçons) et 2014 le jeudi 28 août avec 31 jeunes (16 filles et 15 garçons). Antoine GUYET (USSB) et Mathis LAUNAY (US Changé) étaient assistants lors de ces deux journées.

Prochain stage les 27 et 28 octobre à l'Immaculée lors des vacances de la Toussaint.

Le TIC – Tournoi Inter Comité aura lieu à CARQUEFOU du 20 au 23 décembre, lors des vacances de Noël pour les 2013.

Stage le 29 octobre pour les 2014.

Lancement des formations BF et CS1 pour cette nouvelle saison
(Ouverture des inscriptions sur le site de la Ligue rubrique formation de cadres).

Organisation du forum Minibasket à Saint-Berthevin et réunion de travail mercredi 03 septembre pour finaliser les contenus et le déroulé de la matinée. Open U9 - U11 (réunion d'organisation mercredi 03 septembre à Bonchamp

Le Séminaire des CT aura lieu à VICHY pour Julien DELATTRE et Jean-François GUILLEUX du 22 au 25 septembre.

Franck LELIÈVRE et Jean-François GUILLEUX maîtres d'apprentissage d'Enzo COTTEREAU et Valentin ROFFIN des clubs de Saint-Pierre la Cour et Saint-Denis de Gastines pour la formation BPJEPS Basket. Ceux-ci seront assistants sur les sélections 2014.

L'ETR - Équipe Technique Régionale se réunira le 19 septembre au CREPS de LA CHAPELLE SUR ERDRE. Nos 3 CT y participeront

A la demande de la ligue, certaines dates de formations BF - Brevet Fédéral Enfants et Jeunes et CS1 - Certificat de Spécialités Module 1. Les dates sont disponibles sur le calendrier général du Comité.

➤ Commission des Officiels

Le Stage de recyclage se déroulera le samedi 13 septembre 2025 à BONCHAMP. La journée s'achèvera par des arbitrages de rencontres amicales.

La CDO souhaite remettre en route le paiement des arbitres lors des rencontres départementales. Le bureau valide la demande sous réserves d'avoir des éléments complémentaires et la validation par la trésorière et le CODIR avant son lancement.

Le cahier des charges devra être envoyé aux élus avant la présentation aux arbitres et clubs. Dans le cas contraire, cette solution ne sera retenue uniquement après janvier 2026.

Une commande de chemises d'officiels (arbitres et OTM) sera faite. Le comité participe partiellement via le Pacte tous engagés.

Membres de la commission CDO :

Les membres de la saison dernières sont reconduits. Mael BRION et Nathalie FOISNEAU l'intègrent. Ils auront en charge la péréquation des officiels. Les membres de la CDO sont validés par le bureau.

• Pôle Administratif : Armel COCAUD

➤ Commission Qualification

Nous sommes à ce jour à 1.876 licences validées par les clubs.

Nous rappelons que les surclassements simples peuvent être ajoutés par les clubs après la validation de la licence. Même après la validation du comité.

Nous demandons aux référents licences de faire modifier la photographie à leurs licenciés lorsque celle-ci est trop ancienne. En cas de non-remplacement, la licence sera déqualifiée immédiatement. Comme pour les aptitudes médicales.

➤ Commission Équipements

Rappel : La commission est en attente des documents concernant de nombreuses salles. Il est important de faire rapidement le nécessaire, notamment en relançant les mairies.

• Pôle Sportif : GASNIER Olivier

➤ Commission Sportive

Membres de la commission Sportive :

Les membres de la saison dernières sont reconduits. Jean CLAVREUL intègre la commission et Delphine RONNÉ intègre l'équipe des vérificateurs. Les membres de la commission sont validés par le bureau.

Une réunion aura lieu le 7 juillet 2025.

La réunion de rentrée aura lieu le lundi 8 septembre 2025 à la salle Athènes à 19h30.

Les engagements des équipes sont en cours jusqu'au 07 septembre 2025. A ce jour, nous avons 28 équipes jeunes inscrites.

7 équipes seniors (5 en DM2 et 2 en DF2) en complément des équipes Pré région (11 équipes en PRM et 11 équipes en PRF).

Il sera possible pour les clubs d'engager une équipe jeune pour la 2ème phase qui commencera le 08 novembre 2025. L'engagement devra être demandé **avant le 19 octobre 2025**.

Le TQR U18 féminines aura lieu le samedi 6 septembre à Changé. Cette rencontre opposera la CTC NORD MAYENNE au club de SUD MAYENNE BASKET. Le vainqueur débute le championnat régional le samedi 20 septembre 2025.

Le tirage au sort du Challenge seniors sera fait le lundi 15 septembre 2025 à 19h30 lors de la réunion commission sportive.

Achat d'une coupe ainsi des boules ont été fait pour les tirages au sort.

Modification des règles de participation spécifiques aux inter équipes championnat seniors après la validation du comité directeur du 22 mai 2025 :

Une adaptation du règlement sportif seniors de la Mayenne a dû être apportée concernant les règles de participation spécifiques aux inter-équipes (CTC Hors entente) suite au nouveau règlement fédéral.

Pour les divisions PRM et PRF :

En seniors exclusivement : Le plus grand nombre de joueurs inscrits sur la feuille de marque et présents lors de la rencontre doivent être licenciés au sein du club porteur.

Pour les autres divisions DM2 et DF2 :

Aucune obligation relative au nombre minimum de joueurs inscrits sur la feuille de marque et présents.

➤ **Commission Mini basket**

Un vote électronique pour le règlement U9 et U11 a été transmis aux élus du comité directeur pour vote.

Règlement sportif U9 pour la saison 2025 - 2026 soumis au vote électronique du comité directeur

Vote de l'ensemble des membres du comité directeur ayant répondu au 31 août 2025.

Nombre de votants : 15/16

- ☐ **Abstention : 2**
- ☐ **Contre : 0**
- ☐ **Pour : 13**

Le règlement U9 pour la saison 2025 – 2026 est donc adopté par le CODIR à la date du 01 septembre 2025.

Règlement sportif U11 pour la saison 2025 - 2026 soumis au vote électronique du comité directeur

Un vote électronique est transmis aux élus du comité directeur.

Vote de l'ensemble des membres du CODIR ayant répondu au 31 août 2025.

Nombre de votants : 15/16

- ☐ **Abstention : 2**
- ☐ **Contre : 1**
- ☐ **Pour : 12**

Le règlement U11 pour la saison 2025 – 2026 est donc adopté par le comité directeur à la date du 01 septembre 2025.

L'ensemble de ces règlements sportifs sont mis à jour sur le site du comité départemental de Basket.

➤ Commission Loisirs

La commission Loisirs s'est remis le mercredi 27 août 2025 et la soirée d'engagements des loisirs se déroulera le mercredi 10 septembre à 20h00 la salle Athènes pour un début de championnat le lundi 29 septembre.

Le tournoi loisirs aura lieu le samedi 30 mai 2026 en **journée** à Soulgé sur Ovette.

A ce jour, nous avons 20 équipes engagées.

• Pôle développement et Citoyenneté : A Karine

Plusieurs modifications du site internet ont été effectuées. Nous souhaitons que notre site soit attractif.

Une réunion a eu lieu lors de l'été concernant la mise en place d'un process relatifs aux incivilités.

Une vaste communication sur nos a été réalisée pendant l'été.

Un QR code permettant un signalement sera mis en place.

Comme la saison passée, n'hésitez pas à nous transmettre les affiches de vos clubs afin que nous publiions vos événements internes. Soyez réactifs adressez les à minima 3 semaines avant celui-ci

Un nouveau logo du comité est à l'étude.

• Questions diverses

Pas de question diverse.

Clôture de réunion 22.35

Président

Jean-Pierre TRIROTEAU

Secrétaire Général

Armel COCAUD

Annexe 1 : Suite à l'Intervention de Madame PREVOT Corinne lors de l'Assemblée générale du comité,

De : Bernard MICHON

Envoyé : mercredi 18 juin 2025 08:56

À : president@stadelavalloisbasket.fr <president@stadelavalloisbasket.fr>

Cc : Discipline LBPD L <discipline@pdlbasket.fr>; Rémi GERIGNE <rgerigne@pdlbasket.fr>; stadelavalloisbasket@basketmayenne.com <stadelavalloisbasket@basketmayenne.com>

Objet : Demande d'information

Madame la Présidente,

Lors de l'Assemblée Générale du Comité de Mayenne qui s'est tenue le vendredi 13 juin dernier, vous avez questionné le Président du Comité, Monsieur Jean-Pierre Tripoteau, sur des situations mettant en cause deux membres du Comité Directeur.

En tant que Président de la Commission Régionale de Discipline, j'ai été informé de la première situation, celle concernant Madame Marina Breton, licenciée de votre Association Sportive. Le dossier a été transféré à la Commission Fédérale de Discipline et, apparemment, examiné par cette Commission. Je ne sais pas, à ce jour, la décision prise par cette instance dans le cadre de la procédure ouverte. En revanche, je n'ai pas eu connaissance de la deuxième situation, celle concernant un élu qui aurait eu une attitude violente lors d'un match envers un officiel.

La représentante de la Ligue à l'Assemblée Générale, Madame Karine Portal, est venue vous voir à l'issue de l'Assemblée Générale pour avoir davantage de précisions. Vous lui avez indiqué que vous aviez obtenu cette information par une feuille de match. Je souhaiterais par conséquent savoir de quelle rencontre il s'agit et le nom de l'élu impliqué dans les incidents que vous évoquez.

Comptant sur votre collaboration et restant à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes salutations sportives



Bernard MICHON
Président Commission Discipline

bmichon@pdlbasket.fr
06.38.14.64.35

Réponse du président de la commission de discipline de la ligue des Pays de la Loire

De : mail <mail@planet-work.com> De la part de Rémi GERIGNE

Envoyé : jeudi 24 juillet 2025 15:41

À : corinne.prevot@sfr.fr

Cc : Présidence LBPD L <presidence@pdlbasket.fr>; Secrétaire Général LBPD L <secretairegeneral@pdlbasket.fr>; Karine PORTAL <kportal@pdlbasket.fr>; Mehdi RKIOUAK <direction@pdlbasket.fr>; SECRETARIAT MAYENNE <comite@basketmayenne.com>

Objet : RE: TR: Demande d'information

Madame la Présidente,

Je reviens vers vous à la suite de nos échanges, datant des 18, 20 et 21 juin dernier. J'avais pris contact avec vous après l'Assemblée Générale du Comité de Mayenne, tenue le 13 juin, au cours de laquelle vous aviez questionné le Président du Comité, Monsieur Jean-Pierre Tripoteau, sur des situations mettant en cause deux membres du Comité Directeur. J'avais eu l'occasion de vous préciser que le dossier, pour lequel Madame Marina Breton était mise en cause, relevait de la Commission Fédérale de Discipline, qui a d'ailleurs rendu sa décision depuis.

La feuille de marque que vous m'avez transmise le 20 juin concerne une rencontre de PRM, organisée par le Comité de Mayenne, qui s'est déroulée le 4 mai. Il apparaît que deux joueurs, Monsieur Pelletier de l'équipe de Changé et M. Saint André de l'équipe de Daon, ont été sanctionnés d'une faute technique pour un motif similaire "Tête à tête avec...". Il n'est pas étonnant que la Commission Régionale de Discipline n'ait pas été informée de la situation puisque, s'agissant des annotations portées sur la feuille de marque, seules celles figurant dans la rubrique "incidents" ou relatives à des fautes disqualifiantes avec rapport permettent l'ouverture d'un dossier disciplinaire. Or, en l'espèce, la feuille de marque ne mentionne que de simples fautes techniques, sur lesquelles la Commission ne saurait intervenir. La

Commission ne peut en effet se substituer aux arbitres, officiels dans le cas de ce match, pour requalifier les faits, sauf à devoir réexaminer un grand nombre de rencontres similaires, et ce, même si l'un des joueurs concernés est un élu.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations sportives les meilleures.



Bernard MICHON
Président Commission Discipline

bmichon@pdlbasket.fr
06.38.14.64.35

